



INTERVENTION EN SERVICE DE NUIT

DEMANDE DE GRATIFICATIONS

LETTRE OUVERTE

Madame Delphine ROUSSELET
Directrice du CP Lille Annoeullin

Canton du Pommier
Route de Carvin
59112 Annoeullin

Objet : demande de gratifications

Madame la Directrice,

Nous venons par la présente attirer votre attention, sur les événements survenus dans la nuit du 3 au 4 juin dernier et solliciter une demande de gratifications pour tous les personnels impliqués.

Au-delà des attentes légitimes que vous êtes en droit d'espérer de vos agents, ces derniers ont su faire preuve de courage et de dévouement, pour gérer une situation que l'on pourrait tenter de banaliser, mais qui n'en demeure pas moins exceptionnelle et très difficile à affronter.

En effet, le 3 juin peu avant 21h, l'agent du PCI a informé le gradé de nuit d'un incendie au Quartier Arrivant. Une équipe de trois agents équipés est intervenue au milieu d'importantes fumées pour tenter d'extraire le détenu de sa cellule et maîtriser l'incendie. Alors qu'ils tentaient de mettre le détenu en sécurité, ce dernier a essayé de leur porter des coups, ne laissant pas d'autre choix au gradé que de le menotter pour le faire placer en prévention au Quartier Disciplinaire.

Une fois sur place, les pompiers ont constaté que le feu avait été parfaitement maîtrisé et que le détenu ne nécessitait pas d'extraction médicale.

L'opération et ses différentes formalités ont pris fin vers 23h. Il est à souligné le professionnalisme et la réactivité de chacun tout au long des faits. Les procédures de sécurité ont été parfaitement appliquées, chacun à son niveau ayant fait preuve de compétence et de solidarité pour que tout se termine bien. Les agents ont eu l'opportunité de déposer plainte auprès des gendarmes venus faire les constatations et exprimer leur ressenti lors d'un débriefing. Ils se sont d'ailleurs montrés force de proposition et nous aurons l'occasion d'en reparler.

C'est pour ces différentes raisons que nous souhaitons que tous les personnels concernés soient mis à l'honneur.

Ne doutant pas de votre considération, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Le bureau local **FO Justice** – le 5 juin 2024

